

## FACULTE DE MEDECINE Élection du Corps scientifique - au Conseil Facultaire □

- à la CPE □ - à la CPR □

(sélectionnez la (les) instance(s) où vous souhaitez postuler)

## **ACTE DE CANDIDATURE**

Élections des 12, 13 et 14 décembre 2023

Corps scientifique temporaire hospitalier □

Corps scientifique temporaire non hospitalier □

(sélectionnez le corps auquel vous appartenez)

Document à transmettre à l'adresse suivante : **elections.medecine@ulb.be**Du mardi 21 novembre au vendredi 24 novembre 2023

Candidat	effectif

Matricule	
Nom et Prénom	
Téléphone	
Code Postal Interne	
Signature	
Candidat suppléant	
Matricule	
Matricule Nom et Prénom	
Nom et Prénom	

Les soussignés présentent leur candidature de délégué effectif ou suppléant de leur corps électoral à l'élection des membres du Conseil facultaire et déclarent adhérer au principe du Libre Examen et s'engager à respecter les Statuts organiques de l'Université consultables à la page Web : <a href="https://portail.ulb.be/fr/l-universite/organisation-et-gouvernance/elections">https://portail.ulb.be/fr/l-universite/organisation-et-gouvernance/elections</a>